

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-CONSTANT

**AVIS PUBLIC**

***DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION  
DES TAXES FONCIÈRES***

Prenez avis que le rôle général de perception des taxes foncières municipales pour l'année 2021, est maintenant complété.

Ce rôle est déposé à mon bureau situé à l'Hôtel de Ville, au 147, rue Saint-Pierre à Saint-Constant.

Toute personne qui désire consulter ledit rôle, peut le faire durant les heures d'ouverture du service des finances, soit du lundi au jeudi de 8 h à 17 h et le vendredi de 8 h à 13 h.

Tout contribuable qui n'aurait pas reçu son compte de taxes, est prié de se présenter au service des finances, où une copie de ce compte lui sera remise.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 5 mars 2021.



Stéphane Brochu, MBA, CPA, CMA  
Trésorier et directeur des finances